

04-05 VILLE
Plan d'urgence vélo :
10 km de nouveaux aménagements

06-07 CORONAVIRUS
Le jour d'après

08 CORONAVIRUS
Tous mobilisés

09 PATRIMOINE
REDIVIVUS un projet d'avenir pour les Talençais

10 HOMMAGE
Marc Labourdette nous a quittés

TALENCE

Jun
2020

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE • MENSUEL GRATUIT

Citémag



 RETROUVEZ LA VERSION AUDIO DE VOTRE MAGAZINE SUR WWW.TALENCE.FR



► LA NATURE PREND SES DROITS

"Quand le chat n'est pas là, les souris dansent", telle est l'expression prise à la lettre par nos canards talençais !

Période de confinement oblige, la nature et notamment certaines espèces se sont aventurées dans des zones où l'humain est généralement très présent. Ainsi nos habituels pensionnaires de l'étang du parc Peixotto se sont baladés dans les rues du centre-ville, bec au vent !

Petit appel à la prudence : laissons un peu de temps à la faune et la flore sauvages qui se sont réappropriés les espaces désertés !



▼ CONFECTION DE VISIÈRES - ENSAM

Sous l'impulsion de Nicolas Perry, enseignant-chercheur, les directions du laboratoire I2M et du campus Arts et Métiers de Bordeaux-Talence ont conçu un modèle de visière, en lien avec les services de réanimation du CHU de Bordeaux. Grâce aux nombreux enseignants-chercheurs et membres du personnel du campus qui se sont mobilisés, plus de 200 visières de protection par jour ont été créées à destination des personnels soignants.



▲ UN MASQUE POUR TOUS

En partenariat avec Bordeaux Métropole, la municipalité a doté chaque Talençais de masques barrières en tissu qui répondent à la norme UNS (Usage Non Sanitaire) catégorie 2. Ces masques de taille unique sont lavables et réutilisables une cinquantaine de fois. Ils sont de taille adulte et peuvent s'ajuster aux enfants. Le port du masque reste toutefois proscrit pour les enfants de moins de deux ans (risque d'étouffement).



► INITIATIVE « IMMEUBLE SOLIDAIRE »

Parce qu'Internet ne suffit pas, une affiche a été posée en bas de chaque ensemble d'habitations de la ville pour favoriser la solidarité entre habitants pendant la période de confinement. Cette opération, à l'initiative de la Mairie, visait à inciter les résidents de chaque immeuble à proposer leurs services à leurs voisin(e)s. L'objectif étant de faire face à la fracture sociale en s'adressant aussi aux personnes dans le besoin, qui ne sont pas familières avec le numérique et les réseaux sociaux ou qui n'ont pas de connexion Internet.

► DRIVE FERMIER - ACENA

À l'initiative de la Région Nouvelle-Aquitaine et en accord avec les lycées publics volontaires, des drives fermiers ont été mis en place pendant la période de confinement en Gironde. Trois de ces opérations, intitulées "Des cantines aux parents" et organisées par l'ACENA, se sont déroulées au Lycée Hôtelier de Gascogne. Ces ventes de produits de qualité, locaux et durables ont rencontré un franc succès auprès du public venu en nombre. Une initiative qui a permis de soutenir et accompagner les filières agricoles de Nouvelle Aquitaine pendant cette période de crise sanitaire.



▼ 24H DE VÉLO AU PROFIT DE L'ASSOCIATION UN RIEN C'EST TOUT

Coutumier des challenges sportifs, le Talençais Nathan Jean s'est récemment lancé dans un défi complètement fou, jamais réalisé auparavant : faire 24h de vélo. Ce challenge sportif partagé en direct sur les réseaux sociaux, s'est déroulé le dimanche 10 mai, à 16h30 et durant les 24h qui ont suivi. Sur son vélo d'appartement, le préparateur physique et athlète spécialisé dans les trails de longue distance a parcouru pas moins de 553km en 24h. Ce challenge biking solidaire a été organisé au profit de l'association *Un rien c'est tout*, une association qui soutient plusieurs causes et notamment la solidarité auprès des plus démunis. Pendant le live de la course du Coach Nathan, plusieurs appels aux dons ont été réalisés pour cette association, habituée à collecter des micro-dons sur Internet. Ainsi, près de 2 000€ ont été récoltés, pour la bonne cause, pendant cet exploit sportif.

▼ DISTRIBUTION KITS D'HYGIÈNE CCAS / ORDRE DE MALTE

En partenariat avec l'association de l'Ordre de Malte France, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Talence a distribué des kits d'hygiène et des masques lavables à destination des personnes sans domicile fixe domiciliées au CCAS. Ces kits comprenaient gant, serviette, savon, nécessaire pour se raser, protections hygiéniques pour les femmes.



Citémag**VILLE 04-05**

Plan d'urgence vélo :
10 km de nouveaux aménagements

CORONAVIRUS 06 - 08

Le jour d'après
Tous mobilisés

PATRIMOINE 09

REDIVIVUS un projet d'avenir pour les Talençais
CULTURE
Talence soutient le spectacle vivant

HOMMAGE 10

Marc Labourdette nous a quittés

TRIBUNES 11

Vers le monde d'après

Depuis près de trois mois, nous vivons à l'heure exceptionnelle d'une pandémie qui a profondément modifié notre quotidien.

Evolution des comportements individuels, du rapport aux autres, nouvelles formes de solidarités ou développement du télétravail, en sont autant d'exemples. Les conséquences et les enseignements de cette crise seront durables et constituent une formidable opportunité de repenser ce que beaucoup qualifient de « monde d'après ». Pour le préparer et le favoriser, l'échelon communal a plus que jamais son rôle à jouer.

Ces dernières semaines ont ainsi accéléré certaines prises de conscience et fait naître de nouvelles habitudes, notamment en matière de déplacements. Je pense en premier lieu à l'usage du vélo dont nous avons pu observer une notoire augmentation dans les rues de notre ville. Ces nouveaux comportements doivent être encouragés et accompagnés. Il nous faut en la matière aller rapidement à la fois plus vite et (si j'ose dire) plus loin. C'est la raison pour laquelle, j'ai pleinement souscrit au plan « Urgence vélo » mis en place par Bordeaux Métropole. Dans la droite ligne des engagements pris pendant la campagne municipale, j'ai souhaité créer de nouveaux aménagements cyclables ambitieux sur les principaux axes nord-sud et est-ouest. Aménagements sécurisés, vélo-rues, circulations apaisées... au total, dès cet été, près de 10 km de voies seront aménagés, permettant de limiter le trafic de transit dans nos quartiers, de faciliter l'accès au campus, de développer les circulations douces et d'harmoniser au mieux la cohabitation entre les différents modes de transport. Marche, vélo, transports en commun, voiture... parce qu'il n'est pas toujours possible de choisir son mode de déplacement, il nous appartient de permettre à chacun de trouver la réponse la plus adaptée à son mode de vie, sans opposer ni stigmatiser.

Cette volonté est à l'image du projet que nous avons défendu lors de la campagne municipale. Le 15 mars dernier, c'est notamment sur ces engagements que vous nous avez renouvelé votre confiance. Nous attacherons à les mener à bien et à vous en rendre compte tout au long de ce mandat. Dès aujourd'hui, c'est avec vous, plus que jamais, que nous façonnerons cette ville toujours plus proche, responsable et solidaire.

Emmanuel Sallaberry
Maire de Talence

RÉDACTION EN CHEF

Stéphane Boulon, Marie Copolata

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Emmanuel Sallaberry

DISTRIBUTION

Association Réagir

RÉDACTION

Thomas Dargent, Frédérique Flandé,

Jérôme Valenti

PHOTOGRAPHIES

Fabrice Leclair

CONCEPTION GRAPHIQUE

Polymédia - www.laplante.fr

VOIX VERSION AUDIO

Frédéric Kneip

ENREGISTREMENT STUDIO

DMS - L'agence sonore
22 rue Marcelin Berthelot - 33700 Mérignac

IMPRESSION

Imprimerie Fabrègue
Bois-joli - Rue de la Fontaine Tanche
BP 10 - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche

TIRAGE

N°ISSN en cours, dépôt légal à parution - 25 000 ex.

Plan d'urgence vélo : 10 km de nouveaux aménagements

Les déplacements doux font partie de l'ADN de la Ville. Avec la crise sanitaire Covid et ses conséquences sur les déplacements, Talence souhaite aller plus loin encore en s'associant au plan d'urgence mobilités douces de Bordeaux Métropole : nouveaux aménagements, nouvelles vélo-rues, circulations apaisées, fin de discontinuités cyclables... Les premières expérimentations sont attendues cet été.



À pied, ou à vélo, ces deux modes de déplacements sont parmi les plus appropriés dans un tissu urbain dense, en plus des transports en commun comme le tram ou le bus. Ils sont peu coûteux pour le budget des foyers, pour l'environnement et en aménagements urbains. Ils permettent de s'entretenir, de diminuer le stress et de gagner du temps. Les aménagements dédiés de la voirie sont importants pour sécuriser les itinéraires et inciter à la pratique du vélo. La crise actuelle a conforté ce mode de déplacement, plus sécurisant sur le plan sanitaire.

C'est la raison pour laquelle, Talence s'inscrit pleinement dans le plan d'urgence mobilités douces métropolitain : elle va renforcer et déployer ses aménagements cyclables sur les deux principaux axes est-ouest et nord-sud de la ville. Au total, près de 10 kilomètres vont être aménagés dans l'été.

Ce plan ambitieux a pour objet de créer et de rendre lisibles des itinéraires nord/sud et est/ouest mais aussi de faciliter la desserte du campus universitaire. Il apaise et



diminue la circulation automobile dans les rues au profit des déplacements doux et, de facto, facilite la circulation des vélos et des piétons sur des voies structurantes. Enfin, conséquence logique, il participe à la baisse globale de la pollution atmosphérique, sonore et visuelle dans la cité.

UN PLAN VÉLO AMBITIEUX :

→ L'expérimentation de deux grands axes structurants :

- L'axe nord/sud avec la mise en sens unique d'une partie de la rue Lamartine et de l'avenue de Lattre de Tassigny + la création d'une piste cyclable avenue Jean Racine. Cet axe est complété par la création d'une vélo-rue* pour relier la passerelle Sainte-Marie au centre-ville
- L'axe est-ouest avec une circulation apaisée sur l'ensemble de la rue Frédéric Sévère et la mise en sens unique d'une partie de l'avenue Roul et la création d'une vélo-rue* dans le sens de la rue du général André jusqu'à l'avenue de l'Université.
- Afin d'éviter un report de la circulation, les rues Blanqui et Jules Guesde (côté av. Université) sont mises à sens unique, sauf riverains. Les quartiers Lycée et Blanqui-Vallès s'en trouvent donc apaisés.

→ La sécurisation de l'accès au campus avec la mise en sens unique d'une partie de la rue Pierre Noailles.

Une coopération accrue avec les communes environnantes : Talence participe aux actions menées avec ses villes voisines, notamment sur les axes structurants constitués par les boulevards et la route de Toulouse.

En fonction du résultat de ce plan d'urgence vélo, ces aménagements provisoires pourront devenir pérennes au terme de l'expérimentation.

Ce plan vient s'ajouter aux nombreuses initiatives déjà prises en faveur des mobilités douces :

- Le déploiement des bandes et doubles-sens cyclables
- Le quartier Saint-Genès en zone 30 avec double-sens pour les vélos
- La pose d'arceaux vélo (324 à ce jour dont 54 posés entre 2019 et 2020)
- L'installation, entre 2019 et cette année,



de quatre stations de gonflage et de réparation en libre-accès

- La mise à disposition, début 2020, d'un abri à vélos sécurisé à l'école Gambetta, un projet retenu du Budget participatif
- Plus récemment, depuis le 12 mai 2020, l'expérimentation du dispositif « école sans voiture » à l'école Gambetta (voir ci-dessous)
- Également pour le personnel municipal, la mise en place, en 2019, d'initiatives visant à favoriser l'utilisation du vélo.

*Une vélo-rue donne une forme de priorité aux cyclistes sur le trafic motorisé dans une rue où la vitesse est modérée : le cycliste se positionne au milieu de la voie et la voiture reste derrière le cycliste (marquage au sol au milieu de la chaussée, d'une figurine vélo et d'un double chevron).

Focus

Expérimentation : l'école sans voiture

Dans le cadre du plan vélo/piéton métropolitain, la municipalité a décidé de mettre en place, à titre expérimental, une rue "école sans voiture" autour du groupe scolaire Gambetta pour favoriser les mobilités douces, diminuer la vitesse et la pollution autour des écoles et préserver la tranquillité des riverains. Depuis le 12 mai et la réouverture des écoles, jusqu'au 3 juillet, la rue Jean Iriquin est interdite aux voitures les jours d'ouverture du groupe scolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi) entre 8h et 9h, puis entre 16h et 17h, sauf riverains. Dans quelques mois, un bilan sera réalisé auprès des familles et des riverains pour décider des suites à donner à cette expérimentation.





EXISTANT

- ITINÉRAIRES CYCLABLES STRUCTURANTS
- STATION TRAM B

PROJET

- AMÉNAGEMENTS CYCLABLES EN SITE PROPRE SÉCURISÉ
- VÉLO-RUE
- CIRCULATION APAISÉE
- NOUVEAU SENS UNIQUE DE CIRCULATION AUTOMOBILE
- SENS INTERDIT SAUF RIVERAINS

PLAN D'URGENCE VÉLO : 10 km DE NOUVEUX AMÉNAGEMENTS

- 4,5 km** > Aménagements en site propre sécurisé
- 3,5 km** > Circulation apaisée
- 2 km** > Vélo-rues

+ d'infos : 05 56 84 34 84
www.talence.fr/deplacements/velo

Le jour d'après

Depuis le lundi 11 mai, date officielle du déconfinement, les services municipaux qui n'avaient pas pu assurer une continuité de service pendant le confinement, reprennent progressivement leurs missions quotidiennes. Le temps pour la collectivité de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des administrés et des agents municipaux.



LES ÉCOLES ET LES CRÈCHES MUNICIPALES EN PREMIÈRE LIGNE

Une des préoccupations majeures du gouvernement à la sortie du confinement a été la réouverture des écoles. En première ligne de cette décision gouvernementale, les communes et les écoles maternelles et élémentaires. Avec plus de 2 000 élèves et 10 groupes scolaires répartis sur tout le territoire, la Ville s'est attachée à respecter les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement des écoles. En lien étroit avec l'Éducation Nationale, les services municipaux se sont alors mobilisés pour que cette rentrée des classes se passe dans les meilleures conditions pratiques et sanitaires. Grâce au travail des directeurs d'écoles et des enseignants, la rentrée s'est donc déroulée le 12 mai dans des locaux adaptés et le respect des protocoles sanitaires.

En accord avec les dispositions gouvernementales et les 28 autres communes de la métropole, le retour dans les écoles s'est fait de manière progressive. Les premiers élèves à reprendre le chemin de l'école ont été les grandes sections, ainsi que les CP et CM2. Un retour qui a eu lieu le 12 mai par groupe de moins de 15 élèves en élémentaire et 10 en maternelle. Les élèves ont eu cours sur une alternance de 2 jours / 2 jours (groupe 1 : lundi-mardi / groupe 2 : jeudi-vendredi). Les enfants en classe avec double niveau ont été traités au cas par cas par les enseignants. Les enfants des autres niveaux ont quant à eux repris le 25 mai. Des repas chauds ont été assurés par les agents de la Ville. Les accueils périscolaires et les centres de loisirs ont également repris leurs activités et une garderie d'urgence a été créée pour

accueillir les enfants qui ont repris l'école sur le temps durant lequel ils ne peuvent pas être en présence de leurs professeurs.

Les crèches municipales ont accueilli des enfants dès le 12 mai et tous les parents ont été contactés individuellement pour connaître leurs intentions d'accueil. Conformément aux préconisations sanitaires à mettre en place, des groupes de 10 enfants maximum ont été constitués et les mesures de prévention en termes d'hygiène ont été strictement appliquées.

UNE REPRISE ADAPTÉE, SERVICE PAR SERVICE

Depuis le lundi 11 mai, les parcs et jardins de la ville sont ouverts de 9h à 19h (8h à 19h pour le parc Peixotto). Cependant, les aires de jeux sont interdites d'accès pour la protection des enfants et les rassemblements de plus de 10 personnes ainsi que les pique-niques sont strictement interdits. Le cimetière a également rouvert depuis le 11 mai avec de nouveaux horaires : de 8h30 à 17h30. Toutes les opérations funéraires vont donc reprendre. Ces dernières font toujours l'objet d'un certain nombre de précautions avec des consignes et des restrictions : les rassemblements de plus de 10 personnes sont interdits et tout déplacement doit être bref et à distance minimum des autres personnes. Si un moment de recueillement est maintenu, il convient de le limiter à la plus stricte intimité, en s'assurant que les personnes présentes en nombre limité (maximum 20 personnes), sont en mesure de respecter les mesures barrières.

Les horaires d'ouverture de l'hôtel de Ville reviennent à la normale : lundi au mercredi 12h30-19h, jeudi et vendredi 8h30-12h/13h-16h30. Les principaux services qui reçoivent du public en mairie

fonctionnent toujours sur rendez-vous pour éviter l'afflux d'administrés et assurer la sécurité de chacun. C'est le cas notamment de l'état civil avec les demandes reportées de titres d'identité (carte d'identité et passeport) ou encore le Centre communal d'action sociale (CCAS) pour ses usagers. Le service urbanisme assure quant à lui une permanence téléphonique au 05 56 84 78 64 tous les jours de la semaine et reçoit sur rendez-vous. Le service Allô Talence reste joignable au téléphone de 10h à 17h. De nombreuses structures municipales restent également accessibles sur rendez-vous, comme le Dôme, le service municipal emploi, le service éducation - enfance ou encore le service de développement économique.

Depuis la semaine du 4 mai, les trois marchés – place Alcalá (mercredi), Saint-Genès (samedi) et marché de Thouars (dimanche) – ont rouvert. Seuls les étals alimentaires sont accessibles. Le fonctionnement des marchés de plein air respecte des règles sanitaires strictes qui ont été mis en place pendant la période du drive ; à savoir la création d'un sens unique de cheminement fléché avec entrée et sortie unique, sans croisement possible de clients, des gants et des masques de protection pour tous les commerçants ainsi que du gel hydroalcoolique disponible pour les clients à l'entrée et à la sortie du marché.

Toujours depuis le 11 mai dernier, les services municipaux des bennes, les collectes et ramassages d'encombrants et de branchages ont repris. Il est par ailleurs de nouveau possible de prendre rendez-vous depuis cette date pour le ramassage d'encombrants, au 05 56 84 78 66.



LA CULTURE ET LE SPORT AU RENDEZ-VOUS

Depuis le déconfinement progressif, le réseau des médiathèques s'adapte, notamment via un système de commande et de collecte mis en place depuis le 19 mai, exclusivement à la médiathèque Castagnéra. Un service de "médiathèque à emporter" est mis en place depuis quelques semaines : les commandes sont à effectuer par Internet ou téléphone et doivent être retirées sur rendez-vous. À l'heure où nous rédigeons ces lignes, la réouverture de la médiathèque est à l'étude. Elle sera possible sous condition et dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité recommandées. Nous vous tiendrons informés dans le prochain Talence Citémag et via d'autres moyens de communication de la Ville.



La réouverture partielle de certaines installations sportives a été opérée à la sortie du confinement, tout comme la reprise de l'activité de certaines associations sportives. Cette réouverture s'appuie sur les directives du Ministère des Sports. Elle concerne la reprise de tous les sports individuels extérieurs. Les activités sportives en extérieur ne doivent cependant pas dépasser des groupes de 10 personnes, en plus du respect des gestes barrières et de la distanciation sociale. Les terrains de tennis de la Ville ainsi que le boulodrome sont donc ouverts pour les adhérents de ces clubs seulement.

Les parcours pédestres du bois de Thouars sont rouverts moyennant la aussi le respect des gestes barrières et distanciation sociale imposées. Concernant les city stades, ils restent accessibles sous conditions de respect des mesures affichées sur ces sites.

OPÉRATION MASQUES POUR TOUS !

En lien avec Bordeaux Métropole, un masque a été distribué gratuitement à chaque Talençais pendant la première



quinzaine de mai. Ces masques de taille unique sont lavables à 60 degrés et réutilisables une cinquantaine de fois. Les foyers composés de 1 ou 2 personne(s) ont ainsi pu recevoir respectivement 1 ou 2 masque(s) par voie postale. Cette initiative est complémentaire avec la fabrication de masques par les particuliers et les associations. Le port du masque ne doit pas faire oublier le respect des gestes barrières qui reste à ce jour indispensable pour se protéger efficacement contre le virus du Covid-19.

UNE PLATEFORME COLLABORATIVE POUR PRÉPARER L'AVENIR



La crise sanitaire que nous vivons peut durablement changer le monde d'aujourd'hui. Il appartient dès lors à chacun d'imaginer le futur et d'identifier les priorités de demain à Talence. Pour faciliter cette transition, la municipalité a décidé de faire émerger, partager et fédérer les idées, les avis et les initiatives de chacun. La Ville de Talence a donc organisé le lancement d'une réflexion participative pour penser l'après-Covid : *Ensemble aujourd'hui pour Talence demain*.

Avec cette plateforme collaborative, chaque Talençais pourra donc exprimer ses ressentis, ses observations, poser ses questions, suggérer des propositions ou déposer des contributions. Pour ce faire, vous pouvez soit passer par la plateforme numérique sur jeparticipe.talence.fr, soit envoyer directement un courriel à l'adresse deconfinement@talence.fr, ou

encore venir remplir un formulaire papier en mairie.

Cette réflexion collective vise à dégager les axes forts de ce que sera le Talence de demain. Ensemble mobilisons-nous et soyons inventifs, créatifs, responsables.

OUVERTURE DE LIEUX DE DÉPISTAGE DU COVID-19 POUR LE GRAND PUBLIC

Depuis le 7 mai, dans le cadre de l'élargissement des critères de dépistage du Covid-19, le CHU de Bordeaux propose, sur rendez-vous uniquement, un dépistage facilité sous forme d'un accès en véhicule (« drive ») ou à pied.

Les lieux de dépistage au CHU de Bordeaux sont les suivants :

- Groupe hospitalier Pellegrin à Bordeaux : 1 file de drive voiture et 1 file drive piéton
- Groupe hospitalier Sud, hôpital Haut-Lévêque à Pessac : 1 file de drive
- Groupe hospitalier Saint André à Bordeaux : 1 drive piéton

La prise de rendez-vous se déroule 7 jours/7, sur avis médical. Les personnes présentant des symptômes du Covid-19 sont invitées à contacter le CHU après avis médical de leur médecin traitant au : N° d'appel Drive Dépistage : 05 57 82 00 05 7 jours/7, de 8h30 à 18h30.

Un rendez-vous est alors proposé dans l'un des drives de dépistage sur un créneau horaire défini. Le dépistage est réalisé en quelques instants par voie nasale, sans quitter le véhicule pour le mode voiture et en s'asseyant pour le mode piéton. Les résultats sont adressés dans un délai de 24h.

✦ Toutes les informations sont disponibles sur le site internet www.talence.fr et des mises à jour régulières sont postées sur les réseaux sociaux Ville de Talence

Tous mobilisés

Si la période que nous venons de traverser a été aussi éprouvante que synonyme de difficultés elle a aussi su mettre en exergue les actions de personnes qui se sont mobilisées pour assurer la solidarité sur notre territoire. Un des rôles essentiels de la collectivité pendant cette période de confinement a été de mettre en lien les initiatives de chacun au profit d'un maximum de Talençais.

COLLECTE / FABRICATION DE BLOUSES ET DE MASQUES

Suite à différents appels lancés par la Ville sur ses réseaux sociaux, plus 100 surblouses ont été collectées et distribuées aux Ehpad de la commune, notamment au château Gardères et à la Villa Bontemps. Dans ce même registre, plus de 3 000 masques ont été récupérés par l'intermédiaire du Centre communal d'action social (CCAS) avant d'être distribués aux pharmacies talençaises qui, par la suite, se sont chargées elles-mêmes de leur diffusion auprès des professionnels de santé. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment les établissements médico-sociaux, les Ehpad, SOS Médecins ou encore les intervenants à domicile. Enfin, pendant tout le week-end du 1^{er} mai, les agents du CCAS ont confectionné des kits avec tissus pré-découpés et élastiques, gratuitement mis à disposition à l'Hôtel de Ville pour la fabrication de masques artisanaux.



MIS EN PLACE DE TROIS DRIVES FERMIS

Afin de soutenir les commerçants habituellement présents sur les marchés de plein air et pour assurer une continuité dans l'offre de produits locaux de qualité, la Ville a mis en place pendant la période de confinement trois drives fermiers en lieu et place des marchés municipaux. Cette opération a rencontré un franc succès grâce à la mobilisation des services municipaux et la participation des commerçants. Une plateforme centralisatrice a permis de répertorier les commerçants participants ainsi que leurs produits afin de pouvoir passer commande avant de récupérer son panier dans un endroit adapté et sécurisé par le biais de ces drives fermiers.

DES SOLUTIONS D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS DE PERSONNEL MOBILISÉ PENDANT LA CRISE



Les enfants de maternelle et d'élémentaire des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire ont été accueillis dès le 1^{er} jour du confinement sur les temps scolaires et périscolaires grâce au travail des enseignants et des personnels de la ville volontaires. Ils ont été regroupés sur trois groupes scolaires. Ils ont également pu être accueillis sur le centre de loisirs de l'école Joliot Curie les mercredi, week-ends et jours fériés.

ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

Si les services municipaux ont connu de fortes perturbations, ils ont su s'adapter pour apporter une réponse d'urgence aux administrés pendant la période de confinement. Les agents de l'état civil ont notamment assuré l'enregistrement des actes d'état civil (naissances, reconnaissances). Les agents du service urbanisme ont également assuré une permanence afin de permettre la continuité du service public et d'anticiper la reprise économique. Trois agents du service médiation se sont portés volontaires pour assurer une présence active de proximité sur le quartier de Thouars afin de préserver le lien social et rassurer les habitants. Le CCAS a également tenu une permanence d'urgence auprès des populations fragiles et a été en première ligne sur le front de la solidarité.



DES INITIATIVES DE SOLIDARITÉ À L'ÉGARD DES POPULATIONS FRAGILES

Parmi les initiatives menées sur le terrain par les équipes du CCAS, on retrouve notamment des actions à l'égard des personnes sans domicile fixe, des étudiants ou encore des personnes âgées. En partenariat avec l'association de l'Ordre de Malte France, le CCAS a distribué des kits d'hygiène et des masques lavables à destination des personnes sans domicile fixe domiciliées au CCAS. Le kit comprenait, entre autres un gant, serviette, un savon, un nécessaire pour se raser, des protections hygiéniques pour les femmes. Des agents municipaux ont également participé aux côtés du CROUS de Bordeaux à la distribution des paniers alimentaires aux étudiants sur le campus universitaire.



À la veille du 1^{er} mai, le personnel des services d'aide à domicile et de portage de repas du CCAS a distribué des brins de muguet aux personnes âgées dans la ville.

OUTILS DÉDIÉS : ALLO TALENCE, PLATEFORME D'ENTRAIDE

À l'instar du service Allo Talence, qui a été mobilisé dès les premiers jours du confinement grâce à une permanence téléphonique le week-end des 14 et 15 mars, les réseaux sociaux de la Ville ont permis à la collectivité de se montrer réactive vis-à-vis de la situation exceptionnelle en informant les Talençais quotidiennement. La plateforme d'entraide sur Facebook, qui a compté jusqu'à plus de 750 membres actifs, a permis de relayer des informations essentielles et a facilité la mise en relation des habitants. Des affiches « immeuble solidaire » ont également été créées afin de permettre aux voisins de s'entraider en proposant leurs services.

REDIVIVUS un projet d'avenir pour les Talençais

La ville de Talence soutient le projet de recherche expérimentale REDIVIVUS afin d'alimenter une réflexion sur le développement et la préservation des quartiers d'habitat moderne de la Ville.



Une étude a été réalisée par les laboratoires PAVE et GRECCAU de l'ENSAP Bordeaux. Elle porte sur l'habitat moderne d'après-guerre et le développement durable, l'adaptation du logement d'après-guerre à la « ville de demain ». Ces recherches apparaissent pertinentes pour Talence, au regard des enjeux urbains. La ville comporte des quartiers d'échoppes, des quartiers pavillonnaires, des quartiers de grands ensembles, un centre-ville, des grands axes et un campus universitaire. Cette diversité compose l'identité talençaise en matière d'urbanisme.

LE PROJET D'EXPÉRIMENTATION

Le projet d'expérimentation fait suite au projet REDIVIVUS, « Les mouvements modernes rattrapés par la marche du durable : leçons, adaptations et inventions des lieux du quotidien » achevé en 2018. L'expérimentation testera l'hypothèse selon

laquelle un travail de médiation globale permettrait une meilleure compréhension et appropriation du patrimoine moderne, dans un contexte de transition écologique. L'objectif est de mettre au point des outils de médiation dans une approche sociale, culturelle et de techniques constructives, afin d'exploiter le potentiel de durabilité du patrimoine moderne d'après-guerre nommé potentiel REDIVIVUS.

LE HAMEAU DE NOAILLES, UN PROJET URBAIN PARTICIPATIF

Ce projet partenarial et expérimental sera co-conçu avec les habitants du Hameau de Noailles. Il sera mené par les laboratoires PAVE et GRECCAU de l'ENSAP Bordeaux. Les habitants souhaitent développer les réflexions, rencontres et ateliers qui pourront les aider à comprendre, gérer et améliorer leur patrimoine. Les outils de médiation seront réalisés dans le



cadre d'enseignements spécifiques de l'ENSAP Bordeaux. Ils faciliteront les échanges et la prise de décision entre les acteurs. Cette expérimentation enrichira la connaissance du patrimoine talençais pour l'avenir de Talence, ville durable.

✦ Fanny Gerbeaud - ENSAPB
05 57 35 11 55



Expositon Peïo

Afin de rester solidaires et soutenir l'activité des artistes plasticiens, le Forum des Arts offre un espace libre aux artistes et aux visiteurs. Jusqu'au vendredi 10 juillet, l'artiste talençais Peïo proposera "Visages & Esprits, Empreintes", un panel de peintures, céramiques, dessins et gravures. Sa proposition artistique issue du Street art s'inspire des événements récents avec des portraits, des visages vivants !

✦ Forum des Arts & de la Culture
05 57 12 29 00 - leforum@talence.fr

Talence soutient le spectacle vivant

Depuis le début du confinement, les établissements culturels préparent activement la saison 2020-2021 et espèrent que le public sera au rendez-vous pour réussir ensemble, la rentrée culturelle et soutenir ainsi le secteur culturel très fragilisé par la crise sanitaire.



La Ville soutient fortement les compagnies et les artistes. Depuis le 15 mars pour tous les spectacles ayant été annulés (cinq dates de spectacles - trois séances scolaires) ainsi que le Festival En Plein Arts, le service culturel cherche des solutions à proposer aux compagnies, en lien étroit avec les associations talençaises (Rock & Chanson, Mix-Cité) et les organismes culturels régionaux et départementaux (IDDAC, OARA ...).

DISPOSITIFS DE SOUTIEN AUX ARTISTES

La ville de Talence a mis en place plusieurs dispositifs de soutien au spectacle vivant : report des spectacles en 2020, aide financière directe aux compagnies, acomptes exceptionnels (Festival En plein Arts). Deux spectacles "Chiffonnade" et "La petite histoire qui va te faire flipper ta race" sont reprogrammés sur le dernier trimestre 2020. Pour trois spectacles ("Moi canard" et "J'ai écrit une chanson pour Mac Gyver" - "Je me suis réfugiée là, là, là..."), la Ville a décidé de payer l'entièreté du coût session, pour permettre de payer intégralement artistes et techniciens.

La programmation des ateliers, animations, conférences, est reportée en 2020. Les expositions "Arbres, Résonances..." et "Vie d'arbre" (La Science infuse) seront à nouveau installées le 6 octobre 2020.

Le Forum des Arts reste cependant fermé jusqu'à nouvel ordre.

LE FESTIVAL EN PLEIN ARTS EST REPORTÉ EN 2021 :

le collectif organisateur piloté par Mix-Cité a reporté le festival au samedi 26 juin 2021. Les compagnies ont été sollicitées pour participer à l'édition 2021. En janvier 2021, un acompte leur sera exceptionnellement versé à hauteur de 50%.

✦ Service culturel - culture@talence.fr
05 57 12 29 00



Marc Labourdette nous a quittés

Le lundi 20 avril dernier, Marc Labourdette nous quittait des suites d'une longue maladie.



Ce départ précoce, il n'avait que 59 ans, a plongé dans la peine tous les Talençais qui l'avaient un jour croisé. Chacun a pu constater son dévouement sans faille à sa tâche auprès d'eux, son efficacité et sa volonté de demeurer discret quant à celle-ci et aux récipiendaires de son aide. Beaucoup aujourd'hui peuvent en témoigner ; beaucoup l'ont déjà fait, notamment sur les réseaux sociaux. Marc Labourdette, élu à la Ville depuis 1989 (avec une interruption entre 2001 et 2008) était adjoint au maire en charge notamment de l'emploi, de l'économie et du commerce. Il venait d'être réélu sur la liste « Talence ensemble » emmenée par Emmanuel Sallaberry.

Citons d'ailleurs quelques-uns des mots que celui-ci lui a consacré à l'annonce de son décès : « Aujourd'hui, nous perdons plus qu'un collègue élu, nous perdons un ami proche (...) Marc était un homme entièrement tourné vers Talence et son mieux-vivre. Un homme de conviction, dévoué au service des autres, profondément humain, profondément attaché à sa ville, qu'il aimait passionnément. »



Palais de naissance, Marc Labourdette avait fait de brillantes études à l'école supérieure de commerce de Bordeaux (ancêtre de Kedge Business School). Après cela, il fut durant plus de vingt ans, cadre dans l'industrie pharmaceutique, exerçant de hautes responsabilités et partageant son temps entre Paris et Talence. L'histoire de son départ de son entreprise résume

bien quel genre d'homme il était. Dans le cadre de la mise en place d'un plan social qu'il jugeait trop sévère, il lui fut demandé de procéder à des licenciements. Il refusa et assumait alors d'être le premier employé licencié... Homme de défis, il se remettait sans cesse en question. De retour à plein temps à Talence, il monte « ML2S », sa propre entreprise spécialisée de conseil dans l'industrie pharmaceutique qui très vite comptera jusqu'à six salariés. Puis quelques années après, cet homme d'entreprises et d'idées crée « Brain Education », entreprise pionnière dans le domaine du « e-learning » (apprentissage via les nouvelles technologies).



Plus d'une fois aussi, dans son « travail » d'élu talençais, Marc Labourdette s'est montré particulièrement novateur, s'appuyant sur les forces des talents qu'il savait repérer. Ainsi, il fit de ce qui était alors le Club des Entreprises talençaises, le Groupement des Entrepreneurs Talençais qu'il dirigera depuis sa création en 2010 et jusqu'à sa disparition et qui compte aujourd'hui plus de 160 membres... Il fut aussi le premier en France à créer un site d'e-commerce gratuit (alors que ceux-ci coûtaient alors fort cher pour tous) à destination des commerçants talençais, talence-shopping.fr. En 2013, avec la collaboration de son fidèle responsable des affaires économiques, Bertrand Cousin, il monte la pépinière d'entreprises et en juillet, il prend la présidence du groupement « Talence innovation sud développement » pour



renforcer le soutien au tissu économique et les relations avec le campus. Enfin, dès 2015, il lance la réflexion autour de ce qui deviendra les futures Halles de centre-ville dont l'inauguration le 7 décembre 2018 sera l'une de ses dernières grandes joies d'élus.

Une joie discrète, à l'image de cet homme à la fois visionnaire et pragmatique, d'une intégrité sans faille, qui savait se montrer réservé et n'aimait guère se faire valoir à l'excès. Engagé politiquement depuis toujours, fort d'un humanisme qui prenait en compte la dimension économique, il était le Président du Nouveau Centre Gironde. Il avait aussi son jardin secret, l'art contemporain par exemple (il lui arriva d'organiser à son domicile des expositions pour promouvoir les jeunes artistes qu'il aimait) et surtout sa famille, sa femme, Marie-Dominique, et ses deux enfants, Arnaud et Anne-Sophie.

C'est à eux, ainsi qu'à tous ses proches, que « Talence CitéMag » pense aujourd'hui et leur présente ses plus sincères et attristées condoléances.



LES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE

Un honneur, un devoir, un hommage

Quelles que soient nos fonctions au sein du conseil municipal, dans la majorité comme dans l'opposition, au-delà donc de nos sensibilités, des divergences d'approche ou même de caractère, être élu à Talence (comme partout ailleurs, bien sûr) est bien plus qu'un réel honneur ; c'est une responsabilité. C'est-à-dire celle de ne jamais perdre de vue qu'il s'agit pour nous au quotidien, de gérer, de s'impliquer pleinement et d'être avant tout au service de toutes et de tous et ce, en toutes circonstances.

La période sanitaire difficile (pour ne pas dire plus) mais aussi sociale que nous sommes en train de traverser nous a donné le meilleur exemple qui soit de s'acquitter de ces devoirs. Malgré les difficultés créées, notamment à cause du confinement et des nécessités de « distanciation sociale », nous nous sommes efforcés derrière notre maire, Emmanuel Sallaberry, et l'ensemble du personnel municipal dont il faut encore une fois saluer en ces lignes le dévouement sans faille, de rester le plus possible proche de vous, de vous aider au mieux en ces jours compliqués et à résoudre les problèmes - nombreux, nous en avons conscience - qui pouvaient dès lors se poser à vous. Ce sera tout de même l'une des leçons de cette crise. En en ces moments-là, partout et pour tout le monde, l'intérêt général, le sens du service public (autrement dit du service à tous les publics) a primé. L'énergie déployée en ces jours continuera à l'être tout au long de cette crise, et au-delà durant toute la mandature qui s'ouvre.

S'il est un homme qui incarnait dans notre conseil à la fois cette énergie, cette inventivité toujours portée vers le service à autrui et l'intérêt de Talence, c'était bien évidemment notre collègue et ami Marc Labourdette qui s'est tant dévoué pour sa ville. Élu, il l'était et ne perdait jamais de vue les responsabilités, d'abord morales, que cela lui conférait. Il vient de nous quitter, bien trop tôt et l'ensemble du conseil s'incline devant sa mémoire et présente toutes ses condoléances à sa famille comme à ses proches. Que ceux-ci soient assurés que son exemple continuera à nous guider et que nous ne l'oublierons pas.

LISTE « TALENCE EN TRANSITION »

Pour le collectif Talence en Transition :
Isabelle RAMI, Arnaud DELLU,
Florie ARMITAGE, Christian BARDIN,
Tiphaine MAURIN, David BIMBOIRE,
Monique DE MARCO, Amilcar MARTILY

<https://talence-en-transition.fr/>
contact@talence-en-transition.fr

Les mêmes et on recommence

Ce 25 mai, le Conseil Municipal s'est installé. La majorité, élue avec une faible participation de 37 % (1 électeur sur 5, 1 Talençais sur 9) et dans des conditions n'ayant pas permis une réelle expression démocratique est-elle réellement légitime ? N'ayant obtenu que 53 % des voix, la majorité possède 79% des sièges, est-ce là une réelle représentativité démocratique ? Et enfin avec 11 adjoints reconduit sur 16 (70 %) est-ce le renouvellement annoncé ?

Fier de ses convictions démocratiques, Talence en Transition, n'a pas pris part aux votes de l'élection du Maire et des adjoints, pour ne pas légitimer la politique de continuité qui s'engage. Notre campagne a été une réussite, une force qui sera relayée par nos 8 élus. Nous remercions tous celles et ceux qui nous ont accompagnés. Fidèles à nos engagements de désir démocratique, de transition écologique, et face aux mutations sociales inévitables liées à cette crise sanitaire, nous ferons tout pour engager les nécessaires transformations dont Talence a besoin. Durant tout le temps de l'urgence sanitaire et du déconfinement, nous avons été présent pour apporter aide et solidarité aux citoyen-nes de la commune.

Durant cette mandature, nous souhaitons incarner une opposition ouverte, attentive, vigilante mais toujours constructive.

Nous avons voté contre la longue liste de délégation de pouvoirs au maire. Car en mettant entre les mains du seul édile, des délégations principales de gestion et des compétences du Conseil, ce dernier, lieu du débat démocratique, sera réduit à une chambre d'enregistrement. Ainsi la création d'une classe, d'une régie, doit-elle être la décision du seul Maire ou bien ouverte au débat citoyen ?

M. Cazabonne s'est félicité à la fin de la séance "de la continuité de l'équipe et de l'action communale" alors, de quelle démocratie et renouvelons nous pour les années à venir ?

LISTE « NOUVEL ESPRIT TALENCE »

Christine QUÉLIER

Nouvel Esprit Talence est un mouvement citoyen créé en 2019 pour proposer une autre façon de gouverner notre ville, basée sur la transparence, l'innovation et une véritable participation citoyenne.

Les récentes élections municipales ne se sont pas déroulées dans des conditions satisfaisantes sur le plan démocratique, avec un taux de participation anormalement bas (37% au lieu de 60% en moyenne depuis 20 ans). Les résultats du premier tour ont néanmoins été entérinés et nous tenons à remercier celles et ceux qui ont voté pour notre liste. Grâce à ces votes, nous sommes représentés au sein du nouveau Conseil Municipal.

La crise sanitaire que nous venons de vivre confirme pleinement la pertinence des valeurs et des idées que nous avons défendues pendant la campagne. Notre élue continuera à les porter, dans un esprit ouvert et constructif. À ses côtés, nous resterons très attentifs à la cohérence et au bien fondé des décisions qui seront prises durant ce mandat.

Talence

ENSEMBLE AUJOURD'HUI POUR TALENCE DEMAIN !

jeparticipe.talence.fr

LA PLATEFORME COLLABORATIVE



**SOYONS INVENTIFS,
CRÉATIFS,
ET RESPONSABLES.
CONTRIBUONS !**



Talence
PARTICIPATIF



talence.fr